

Contact presse : SHAUNA GREW  
 sgrew@cd-essonnes.fr  
 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Jeudi 16 novembre 2017

## Le Département de l'Essonne remporte le Prix Énergies Citoyennes 2017

**Un jury d'exception a récompensé la plateforme départementale « Rénover Malin », qui regroupe toutes les informations utiles et outils divers pour simplifier, rassurer et accompagner les Essonniens qui se lancent dans des travaux de rénovation.**

Créés en 2009, les Prix Énergies Citoyennes récompensent les collectivités qui ont mis en place de véritables stratégies assorties d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Cette année, c'est la plateforme « Rénover Malin » voulue par le Département qui a convaincu le jury, parmi lequel Jean-Louis Borloo, ancien Ministre d'État, ministre de l'Environnement.

*« Nous nous réjouissons de cette nouvelle distinction qui consacre la mobilisation de tout un territoire en faveur de la rénovation énergétique. « Rénover Malin » est une démarche globale rendue possible grâce à l'implication des organisations professionnelles, des chambres consulaires et des particuliers qui ont su voir l'absolu nécessité de rénover les logements énergivores »* se félicitent Sandrine Gelot, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement et Brigitte Vermillet, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement.

La plateforme « Rénover Malin » est un portail offrant de nombreux outils qui facilitent la prise de décision et le passage à l'acte s'agissant des travaux de rénovation. Les internautes peuvent ainsi diagnostiquer leur logement, estimer les aides financières dont ils peuvent bénéficier, comparer les primes de rachat des certificats d'économie d'énergie, et consulter l'annuaire des entreprises essoniennes titulaires de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » entre autres.

Outre la plateforme, le Département de l'Essonne a lancé de nombreuses actions en matière de rénovation énergétique pour accompagner et sensibiliser les particuliers. En 2017, avec le concours financier de l'Ademe et de la Région Ile-de-France, il apporte ainsi une nouvelle aide financière : la prime Air Bois de 1000 euros destinée au remplacement des appareils de chauffage au bois datant d'avant 2002 par un équipement au bois économique en énergie et moins polluant. Elle vient s'ajouter aux chèques éco-énergie 91, qui soutiennent les ménages éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat dans le financement de leur projet de rénovation énergétique. Depuis 2015, 513 chèques éco-énergie ont été distribués, ce qui représente 635 000 € pour la collectivité. Ces aides ont un effet exponentiel puisqu'elles ont généré plus de 10 millions d'euros de travaux, tout en favorisant l'emploi et l'économie locale.

Le Département a aussi mis sur pied des actions de sensibilisation, notamment sous la forme d'ateliers en direction des collégiens, en vue de les familiariser avec la maîtrise de l'énergie dans le logement.

*« Dans la lignée de l'Accord de Paris sur le climat, le Département est mobilisé pour relever le double défi de la transition énergétique et de la préservation du climat. Informer et sensibiliser les particuliers et les professionnels sur ces enjeux et accompagner les ménages les plus fragiles dans l'accès à un confort thermique écologique est capital pour préserver l'avenir de notre planète. L'Essonne fait de sa signature « Terre d'avenirs » un engagement autant qu'une contribution directe pour lutter contre les effets du changement climatique » rappelle François Durovray, Président du Département.*